

AGENCE PANAFRICAINNE
DE LA GRANDE MURAILLE VERTE
APGMV



PAN-AFRICAN AGENCY
OF THE GREAT GREEN WALL
PAGGW

الوكالة الإفريقية للسور الأخضر الكبير

24^{ème} CONFERENCE DE LA CONVENTION CADRE DES NATIONS UNIES SUR LES
CHANGEMENTS CLIMATIQUES (COP 24) Katowice-Pologne, 04-14 décembre 2018

**PARTICIPATION DE LA DELEGATION DE L'AGENCE
PANAFRICAINNE DE LA GRANDE MURAILLE VERTE (APGMV)**



RAPPORT DE MISSION

Une délégation de l'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte (APGMV) conduite par le Secrétaire Exécutif, Prof Abdoulaye DIA et constituée de M. Abakar Mahamat ZOUGOULOU, Directeur Scientifique et Technique et de M. Mahamadou COULIBAY, chargé de Communication a participé du 04 au 14 décembre 2018 à la 24^{ème} édition de la Conférence de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (COP24) tenue à Katowice en Pologne.

L'APGMV, huit années après sa création a une maîtrise des fondamentaux au plan institutionnel et organisationnel et en matière de gestion avec des résultats concrets tangibles dans chacun des Etats membres. Toutefois, la consolidation et le renforcement des acquis, nécessitent la mobilisation de plus de ressources financières. L'objectif principal de la participation de l'APGMV à la COP 24 était de faire le plaidoyer et l'élargissement de sa Plateforme de Coopération et de Partenariat pour la mobilisation de ressources financières a travers la tenue de side-events et de rencontres bilatérales

Le présent Rapport de mission fait état des principales actions menées lors de la COP24 à Katowice ainsi que les perspectives.

I. TENUE DES SIDE EVENT

1. SIDE EVENT AVEC LA BAD, AU PAVILLON DE LA BAD LE 06 DECEMBRE 2018.

Thématique : Initiatives africaines pour le renforcement de la résilience de l'agriculture africaine face au changement climatique »

Institutions co-organisatrices :

Banque Africaine de Développement, Union Africaine ; Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte ; Initiative de l'Adaptation de l'Agriculture Africaine aux changements climatiques (AAA), la Commission Climat pour la Région du Sahel, la Commission Climat pour le Bassin du Congo (CC-BC).



Photo 1 : Ppanel de haut niveau (de droite à gauche, Prof Abdoulaye DIA, RHIAD M. du Maroc, Anthony D. de la BAD, Mme Josepha CORREIA de l'UA et M. Almoustapha GARBA, Ministre du Niger.

L'objectif consistait à d'une part partager l'agenda et l'état de mise en œuvre des initiatives en cours de l'Union Africaine sur la résilience de l'agriculture africaine et d'autre part développer ensemble les synergies et le plaidoyer nécessaires pour plus de cohérence et d'efficacité dans le financement des programmes.

- Le Secrétaire Exécutif a rappelé l'historique et la vision partagée de l'IGMV ainsi que l'engagement des Chefs d'Etats et de Gouvernement africains qu'elle véhicule face aux problématiques de dégradation des terres, de lutte contre la désertification et les Changements climatiques. Il a montré que l'approche et la stratégie de mise en œuvre de l'initiative GMV intégrant les objectifs des trois principales Conventions des Nations Unies et les Objectifs de développement Durables (ODD) sont originales en tant que réponse appropriée de l'Afrique. Ainsi les résultats tangibles et à fort impact démontrent à suffisance que l'Initiative GMV constitue un condensé des autres initiatives envisagées pour la région Sahel et mérite d'être soutenue par l'accompagnement de la communauté internationale.

- A la suite des propos du Secrétaire Exécutif, Monsieur Abakar Mahamat Zougoulou, Directeur Scientifique et Technique a passé en revue les Portefeuilles de Projets et Programmes Prioritaires d'Actions Phares (PPAP) et régionaux structurants (PRS). Il a mis en exergue l'approche FACI, innovante de développement et de résilience de l'agriculture à l'échelle des terroirs sahéliens. La projection du Film "*de la Fatalité à l'espoir*" préparé et réalisé par l'Agence Panafricaine de la GMV a illustré la pertinence de l'approche GMV et l'état des réalisations et leurs impacts en termes socio-économiques et de Gestion Durable des Terres.

II.2 Side event APGMV du 11 décembre 2018 au Pavillon de la Francophonie

Thématique : Initiative Grande Muraille Verte, état des lieux et contributions visées aux engagements des Etats membres aux Conventions des Nations Unies (UNCCD, UNFCCC, UNDB) et ODD sur la trajectoire 2030.

L'Accord universel de Paris en 2015 sur le climat a fixé l'objectif de contenir le réchauffement climatique sous le seuil de +2 degrés celsius et a invité les Etats parties à la Convention à un effort commun de réduction des émissions de gaz à effet de serre dans la trajectoire de 2020 à 2030. Dans ce cadre, les Etats se sont engagés à des Contributions Déterminées au niveau national (CDNs) avec un effort financier des pays développés pour soutenir les pays moins développés dans la mise en œuvre de leurs CDNs en termes d'adaptation et d'atténuation.

A cette date, les Etats membres de la GMV, à l'instar des autres Etats africains ont, après la COP 22 de Marrakech, fini d'enregistrer leurs CDNs auprès de l'UNFCCC. A deux (02) ans de l'entrée en vigueur des engagements, il était indispensable de faire le point sur la situation contextuelle en amont de la mise en œuvre des CDNs et des aspects financiers de mobilisation des 100 milliards de dollars américains par an à partir de 2020. Les difficultés inhérentes à la mise en œuvre de l'Accord de Paris de 2015 sur le climat sont réelles surtout pour les Etats africains les plus exposés et les moins bien préparés face aux impacts du changement climatique. L'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte, dans le cadre de son analyse prospective sur les engagements des Etats membres aux Conventions des Nations Unies (UNCCD, UNFCCC, UNDB) et ODD a mis ces engagements parmi ses priorités.

Il s'agit globalement durant le Side Event de faire une analyse critique des engagements et proposer des mesures et stratégies de révision et de mobilisation des appuis multiformes tant en termes de financement, renforcement de capacités et appui technologique.

Le panel de haut niveau constitué des hautes personnalités suivantes : **SEM Batio BASSIERE**, Ministre de l'Environnement de l'Economie Verte et du Changement Climatique du Burkina Faso ; **SEM Arlette Soudan NONAULT**, Ministre du Tourisme et de l'Environnement du Congo et coordonnatrice de la Commission climat du Bassin du Congo ; **Prof Abdoulaye DIA**, Secrétaire Exécutif de l'APGMV ; **M. Seyni NAFO**, Négociateur en chef et porte parole de l'Afrique dans le cadre des négociations sur le Changement Climatique, **M. El Wavi Sidi Mohammed**, Représentant SEM le Ministre de l'Environnement et du développement Durable de la Mauritanie, ainsi que d'invités spéciaux, entre autres **M. Abdoulaye SENE**, Président du Comité préparatoire du Forum mondial pour l'eau « Dakar 2021 » ; **M. Pascal Martinez**, Spécialiste sénior Changement climatique du FEM ; **M. El hadji Mbaye DIAGNE**, Directeur Général Afrique Energie et Environnement, le Coordinateur de la Convention Changement climatique du Mali représentant SEM la Ministre en charge de l'Environnement et du Développement Durable du Mali.

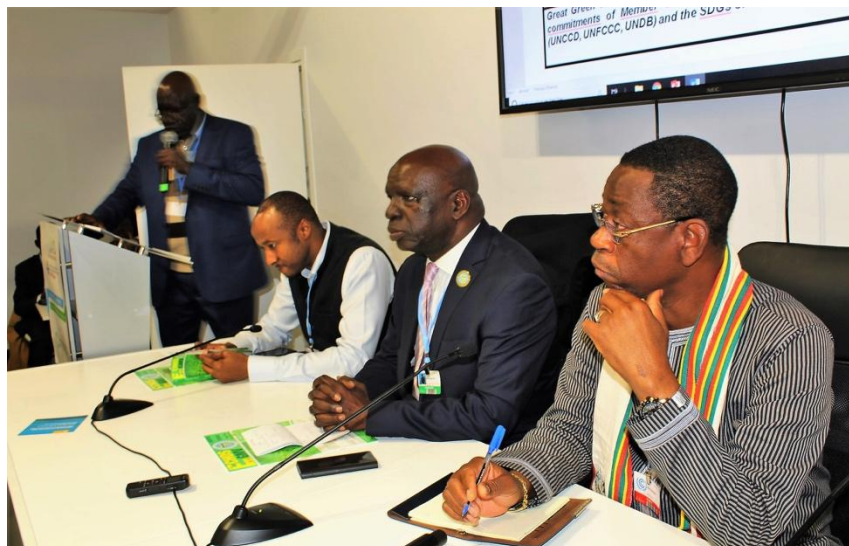


Photo 2 : Une vue du Panel : Au 1^{er} plan et de droite à gauche, M. Batio BASSIERE, Ministre du Burkina Faso, Prof Abdoulaye DIA et M. Seyni NAFO

Il ressort des discussions, une convergence de vue sur l'avantage comparatif que présente l'IGMV dans l'appui des Etats membres pour leurs CDNs. La question du financement des actions d'adaptation et d'atténuation au changement climatique a été également au centre des discussions. Au constat de difficultés réelles rencontrées par la plupart des Etats africains dans la mobilisation de financements auprès des divers fonds climat dédiés et face à l'urgence pour l'Afrique d'agir, l'APGMV a proposé que l'Afrique se dote d'un instrument financier africain pour la gestion climatique. Il a été rappelée à cet effet, la décision de création d'une Banque GMV Carbone (BGMVC), prise par les Chefs d'Etat et de Gouvernement des onze (11) Etats membres de la Grande Muraille Verte et dont l'étude est finalisée.



Photo 4 : Une vue des participants

II. RENCONTRES AVEC LES PARTENAIRES

Diverses rencontres bilatérales ont eu lieu avec des personnalités stratégiques. On peut citer notamment M. Seyni NAFO (Négociateur sur les changements climatique), M. Abdoulaye SENE (Dakar 2021), M. Pascal Martinez (FEM), M. René Castro Salazar (Administrateur Général de la FAO) ; Mme Fatima Zohra ZEROUATI (Ministre de l'Environnement et des Energies Renouvelables de l'Algérie.

- M. Seyni NAFO, très satisfait des débats sur la GMV promet d'œuvrer pour une prise en compte des propositions faites par l'APGMV pour relancer dans les négociations la question de la revalorisation des crédits carbone ainsi que le financement de certains projets ;
- M. Abdoulaye SENE souhaite positionner l'Initiative Grande Muraille Verte et intégrer les actions de l'APGMV dans la préparation du forum « Dakar 2021 » ;
- M. Pascal Martinez a souhaité appuyer l'APGMV par le renforcement des capacités des acteurs et a sollicité qu'elle se rapproche davantage du FEM ;
- M. René CASTRO SALAZAR s'engage pour la finalisation de la structuration et la recherche de financement du programme conjoint REDEMI RESSAHEL (APGMV/BAD/FAO). Il a par ailleurs salué l'approche FACI et souhaité visiter des FACI dans quelques pays de la GMV pour s'imprégner du modèle Fermes Agricoles Communautaires Intégrées (FACI) afin d'appuyer la recherche de financements;

III. COMMUNICATION ET PLAIDOYER

En termes de communication et de relations publiques, la participation de l'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte à la COP 24 a contribué au renforcement de son image et de sa visibilité à travers la qualité des side-events, des rencontres bilatérales et des outils et supports de communication et de plaidoyer notamment les publications scientifiques, films, magazine échos de la GMV.



Photo 5 : Visionnage du film sur la GMV

CONCLUSION

La COP 24 a constitué un cadre privilégié de rencontres et d'échanges avec les partenaires. La participation de l'APGMV à cet événement mondial a fortement contribué au renforcement de la Plateforme de coopération et de partenariat et au positionnement international de l'APGMV. Elle ouvre d'autres opportunités dans la mobilisation des ressources financières et la coopération scientifique et technique entre l'Agence et les partenaires.